

HONORAIRES D'AGENCE

Depuis le 25 octobre 2018

TRANSACTION VENTE - ACHAT

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 75.000 €	6.000 € <i>Minimum forfaitaire</i>
De 75.001 € à 150.000 €	8 % du prix de vente avec un minimum de 6.000 €
De 150.001 € à 225.000 €	7 % du prix de vente avec un minimum de 10.500 €
De 225.001 € à 300.000 €	6 % du prix de vente avec un minimum de 13.500 €
Au-delà de 300.000 €	5 % du prix de vente avec un minimum de 15.000 €

NB : Les honoraires d'agence sont à la charge du vendeur sauf convention exceptionnelle

EVALUATION VALEUR VENALE - VALEUR LOCATIVE

0.10% de la valeur estimée avec un minimum de 180 € TTC

LOCATION LOCAUX A USAGE D'HABITATION

A la charge du bailleur

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail :
8 € TTC/m² (zone non tendue) - 10 € TTC/m² (zone tendue)
Etat des lieux d'entrée ou de sortie : 3 € TTC/m² quel que soit la zone

A la charge du locataire

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail :
8 € TTC/m² (zone non tendue) - 10 € TTC/m² (zone tendue)
Etat des lieux d'entrée ou de sortie : 3 € TTC/m² quel que soit la zone